Pays de Savoie Hermillon

BULLETIN MUNICIPAL N°22

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 29 mars 2017

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Sabine BAROU-MORRUGARES, Sarah BLAIX.
Membres représentés : Brigitte NUER (a donné procuration à Claude REYNAUD), Michel FERRARIO (a donné procuration à Sabine BAROU-MORRUGARES), Sophie BENEDETTO (a donné procuration à Danielle BOCHET), Alain DOMINJON (a donné procuration à François ANDRE), Isabelle DURIEUX (a donné procuration à Sarah BLAIX).
Membres absents : Ludovic GROS, Marie-Claude DARBEL, Patrick ALLARD.
Date de la convocation : 23 mars 2017

Le quorum n'ayant pas été atteint pour la séance du 29 mars 2017, la séance a été annulée et reportée.

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 6 avril 2017

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Brigitte NUER, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Alain DOMINJON.
Membres représentés : Sabine BAROU-MORRUGARES (a donné procuration à Michel FERRARIO), Sarah BLAIX (a donné procuration à Danielle BOCHET), Isabelle DURIEUX (a donné procuration à Claude REYNAUD).
Membres absents : Ludovic GROS, Patrick ALLARD.
Date de la convocation : 30 mars 2017
Le compte rendu du conseil municipal du 13 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.
Secrétaire de séance : Marie-Claude DARBEL

Ordre du jour

1 et 2. Comptes de gestion et comptes administratifs 2016 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
3. Affectation des résultats 2016 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
4. Vote des taux d'imposition 2017,
5. Budgets primitifs 2017 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
6. Attribution de subventions 2017,
7. Demandes de subventions,
8. Forêt communale,
9. Personnel,
10. Questions et informations diverses.

- Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant une déclaration d'intention d'aliéner reçue ce jour en mairie. *Vote : 13 Pour*

1 et 2- Comptes de gestion et comptes administratifs 2016
Danielle BOCHET présente les comptes administratifs 2016 du service de l'eau et de l'assainissement et de la commune, conformes aux comptes de gestion du Trésorier de Saint-Jean-de-Maurienne :

Service de l'eau et de l'assainissement

Section d'exploitation
Dépenses : 125 881,12 € Recettes : 127 047,84 €
Résultat de clôture : 1 166,72 €

Section d'investissement
Dépenses : 73 934,65 € Recettes : 176 158,20 €
Résultat de clôture : 102 223,55 €

Restes à réaliser en dépenses : 334 620,00 €
Restes à réaliser en recettes : 254 000,00 €

Résultat total de clôture : 22 770,07 €

Approbation du compte de gestion 2016
Vote : 13 Pour
Approbation du compte administratif 2016
Vote : 12 Pour (Le Maire est sorti de la salle lors du vote)

Commune

Section de fonctionnement
Dépenses : 763 896,54 € Recettes : 1 390 994,40 €
Résultat de clôture : 627 097,86 €

Section d'investissement
Dépenses : 457 277,46 € Recettes : 190 921,33 €
Résultat de clôture : - 266 356,13 €

Restes à réaliser en dépenses : 223 152,24 €
Restes à réaliser en recettes : 93 000,00 €

Résultat total de clôture : 230 589,49 €

Approbation du compte de gestion 2016
Vote : 13 Pour
Approbation du compte administratif 2016
Vote : 12 Pour (Le Maire est sorti de la salle lors du vote)

3– Affectations des résultats

Danielle BOCHET propose les affectations de résultats 2016 suivantes :

Service de l'eau et de l'assainissement

L'excédent d'exploitation de 1 166,72 € est reporté en recette d'exploitation sur 2017.

Vote : 13 Pour

Commune

L'excédent de fonctionnement de 627 097,86 € est affecté comme suit :

- Couverture du déficit d'investissement : 396 508,37 €
- Report en recette de fonctionnement : 230 589,49 €

Vote : 13 Pour

4– Vote des taux d'imposition 2017

Monsieur le Maire rappelle que les taux ont été révisés en 2016. Par conséquent, il propose de les conserver à l'identique en 2017, soit :

- ✓ Taxe d'habitation : 7,47%
- ✓ Taxe foncière sur le bâti : 10,98 %
- ✓ Taxe foncière sur le non bâti : 59,30 %

Vote : 13 Pour

5– Budgets primitifs 2017

Danielle BOCHET rappelle les réunions successives des commissions des travaux et des finances, et présente les propositions de budgets primitifs 2017.

* **Budget de l'Eau et de l'assainissement :**

Montant Exploitation : 139 229,43 €
Montant Investissement : 535 044,40 €

Vote : 13 Pour

* **Budget de la Commune:**

Montant Fonctionnement : 1 327 912,49 €
Montant Investissement : 1 158 914,37 €

Vote : 13 Pour

Vous trouverez les travaux principaux engagés pour cette année en dernière page de ce bulletin.

Quelques chiffres de notre budget :

DGF (Dotation de l'État)	0 €
Produits de la fiscalité (Contributions directes)	291 541 €
Attribution de compensation (3CMA)	435 858 €
FPIC (prélèvement de l'État) *estimation*	40 460 €

6– Attribution de subventions 2017

Danielle BOCHET présente les propositions d'attribution de subventions issues de la commission des finances :

Association « Le Colporteur »

Organisation du Salon du Livre et emploi de la chargée de mission : 13 000 €

Vote : 12 Pour (Michel FRUMILLON ne prend pas part au vote)

Associations sportives et culturelles

La commission des finances a proposé de reconduire le mode d'attribution de subventions aux clubs sportifs et culturels, soit la somme de 40 € par jeune scolarisé résidant à Hermillon. Suite aux demandes reçues, le conseil attribue :

- Nautic Club Maurienne : 160 €
- La Piste en Herbe : 80 €
- Les Bleuets de Maurienne : 440 €
- Maurienne Escalade : 320 €
- CAM Rugby : 40 €
- U.A.M. : 40 €

Vote : 13 Pour

Yves DURBET informe le conseil que le Souvenir Français va organiser une journée à Izieux (au mémorial des enfants juifs exterminés), avec des élèves de l'école de Pontamafrey. Il propose de saluer l'implication bénévole et volontaire de cette association en accordant une subvention exceptionnelle à hauteur de 300 €.

Vote : 13 Pour

7– Forêt communale

- Projet d'aménagement forestier 2017 - 2036

L'Office National des Forêts élabore des programmes d'aménagement tous les 20 ans.

La forêt d'Hermillon s'étend sur 228 hectares entre 740 et 1 810 mètres d'altitude. Seuls 104 hectares sont classés en production de bois dont 92 % sont des résineux et 8% des feuillus.

Entretenir la forêt permet de conserver ses enjeux principaux :

- Production de bois (destinés à la charpente et à l'énergie)
- Maintien de la biodiversité
- Protection contre les risques naturels

Le conseil municipal sera amené à se prononcer annuellement sur les travaux à réaliser.

Le programme présenté inclus notamment la création d'une piste forestière dont Yves DURBET présente le projet. Celui-ci demande une réflexion plus poussée et n'est pas retenu à ce jour.

Le conseil municipal délibère sur l'approbation globale du plan d'aménagement 2017 - 2036.

Vote: 13 Pour

- Travaux 2017

Le maire propose deux actions à engager cette année. Tout d'abord le marquage des affouages comme tous les ans pour un montant de 290 € HT mais propose également une autre action : Le crochetage de 2 hectares.
Cette technique consiste à « griffer » le terrain avec une pelle mécanique pour permettre la régénération naturelle de mélèzes, notamment. Le coût, estimé à 4 830 € H.T., est subventionnable à hauteur de 15 % par le Conseil Régional.
Vote: 13 Pour

8– Personnel

*** Journée de la Platière**

Le Maire informe le conseil que la journée d'entretien du chemin de la Platière aura lieu Samedi 10 juin 2017.
Comme chaque année, il propose l'embauche de personnes pour cette corvée (Inscriptions auprès du secrétariat de la mairie).
Vote : 13 Pour

*** Emplois des jeunes pendant l'été**

Yves DURBET propose de reconduire le principe de recrutement de contrats à durée déterminée durant la période estivale, destiné aux jeunes Hermillonins de 16 ans révolus jusqu'à l'année de leur 20 ans.
Une réunion d'information collective sera organisée, la date sera communiquée prochainement.
Vote : 13 Pour

9– Droit de préemption

Monsieur le Maire présente un dossier dont les parcelles sont en cours d'aliénation et propose de ne pas exercer le droit de préemption communal. Il s'agit des parcelles:
E 1760 (167 m²) et ZA 67 (563 m²) situées à « Champs Dessus »
Vote : 13 Pour

10– Questions et informations diverses

Yves DURBET :

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan doit se prononcer sur sa fiscalité conformément au Code Général des Impôts. Un dispositif de convergence progressive des taux peut être mis en place pendant les 12 premières années après une fusion, permettant un lissage de l'évolution du taux des taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) apparaissant sur les feuilles d'imposition de chaque administré. Il en est de même pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Dès que ces taux seront validés par le conseil communautaire, une information sera transmise.

- Madame Sophie BEZAULT du service ADS (Autorisation du Droit du Sol) de la 3CMA et Monsieur Antoine STOZICKY du service de la DDT Savoie (Direction Départementale des Territoires) viennent rencontrer les élus en mairie le 9 mai prochain au sujet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

François ANDRÉ :

- Le ramassage des encombrants par les employés communaux n'aura pas lieu en juin.
- Le compost sera disponible à partir du 12 avril sur le parking du FJEP.

Danielle BOCHET :

La messe de la Platière aura lieu dimanche 9 juillet 2017.

Claude REYNAUD et Yves DURBET interpellent la population sur l'usage de l'eau :

Les précipitations ont été très faibles au cours de l'hiver et au début du printemps.
Nous demandons aux usagers d'utiliser l'eau d'arrosage avec la plus grande attention.
Cette recommandation est encore plus importante pour le réseau des pâturages (Champessuit, Montandré).
Un courrier sera envoyé aux agriculteurs locataires de l'AFP, pour leur rappeler leur devoir de surveillance des abreuvoirs et tuyauteries.

Nous devons tous être vigilants si nous voulons continuer à disposer de cette ressource indispensable.

Élections présidentielles

Scrutins les dimanches 23 avril et 7 mai 2017
Le bureau de vote est ouvert de 8 heures à 19 heures
Salle des Échos

Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité

Principaux travaux 2017

* Construction d'un réservoir d'eau potable : 380 000 €
* Enfouissement des réseaux « rue du Nezet » : 252 000 €
* Réfection des réseaux d'eau « chemin de Chateaufeuillet » : 25 000 €
* Rationalisation du réseau d'eau potable ZAE des Contamines : 7 700 €
* Mise en place d'enrobé « route des Trois Noyers » : 30 000 €
* Réfection de l'enrobé « chemin de Chateaufeuillet » : 15 000 €
* Études et prévisionnel de démarrage des travaux pour la réhabilitation de l'Espace « Léopold DURBET » : 220 000 € (Le montant total de cette réhabilitation est estimé à 884 400 €, le maire précise que les travaux seront engagés à la seule condition de l'obtention d'aides financières à hauteur de 50 % du montant total du marché).

Le Nezet—Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement, mise en souterrain des réseaux secs et remplacement du réseau d'eau potable

Les réseaux secs et humides sont en cours de réalisation. Le remblaiement de la tranchée est en cours.
La fin de chantier est prévue pour juin 2017.

Réhabilitation des garages communaux

Avant les travaux

Travaux terminés